

VII - ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Les Archives Départementales ont été rattachées à l'administration départementale le 1er janvier 1986.

Elles ont pour mission la collecte, le classement, la conservation, la communication des archives publiques telles qu'elles sont définies par la loi du 3 janvier 1979 sur les archives, c'est-à-dire les archives des collectivités locales, des services déconcentrés de l'Etat et des établissements publics dans le ressort du département ainsi que les minutes et répertoires de notaires. Elles sont aussi chargées des archives privées qui leur sont confiées. Elles ont enfin la charge de faire connaître et de mettre en valeur le patrimoine historique qu'elles conservent, tout particulièrement auprès du public scolaire, pour lequel le service éducatif organise des actions spécifiques.

I - MOYENS

1. Moyens financiers

Les moyens financiers accordés par l'Assemblée Départementale au Service des Archives se décomposent ainsi :

| | |
|------------------------------|-----------------|
| • dépenses de fonctionnement | 135 319 € |
| • dépenses d'investissement | <u>69 855 €</u> |
| soit au total | 205 174 € |

Les travaux d'entretien du bâtiment sont gérés directement par le Service des Bâtiments départementaux, les assurances et le téléphone par la Direction du Budget, les transmissions de données par la Direction des Systèmes d'information, les rémunérations du personnel et la formation par la Direction des Ressources humaines.

Le service a réalisé au titre du fonctionnement 5 360 € de recettes (vente de photocopies, travaux photographiques, ventes d'ouvrages).

2. Personnel

Le personnel d'Etat, rémunéré par le Ministère de la Culture et mis à la disposition du Département, comprend 1 personne :

- 1 conservateur en chef du patrimoine, directeur

Le personnel départemental est composé de 19 personnes qui se répartissent ainsi :

- filière culturelle : 1 attaché de conservation (cadre A), 1 assistante qualifiée de conservation (cadre B), 2 assistantes de conservation (cadre B), 1 agent qualifié du patrimoine de 2^e classe (cadre C)
- filière administrative : 1 attachée territoriale (cadre A), 2 cadres B et 7 cadres C
- filière technique : 4 cadres C (dont le poste de la femme de ménage).

Le poste vacant d'attaché de conservation a été pourvu le 2 mai (M. La Fay). Mme Taillandier, agent administratif, a été promue assistante qualifiée du patrimoine le 1^{er} avril.

En raison des temps partiels, le nombre d'emplois effectivement occupés s'élève à 18,7 auxquels il convient d'ajouter 9 auxiliaires d'été (9 mois).

3. Formation

Neuf agents, soit près de la moitié de l'équipe, ont suivi au moins une formation, pour une durée totale de **38,5 jours**. Il faut toutefois reconnaître qu'il s'agit en majorité de stages effectués dans le cadre de la FAT ou de la FAE (3 agents pour 27 jours) ou de l'ACMO (1 agent pour 3 jours). Les autres stages concernent la bureautique (7 agents, 3,5 jours), la formation à l'utilisation du progiciel Grand Angle (2 agents, 4 jours) ou du montage du site Internet (1 agent, 1 jour).

Il conviendrait que la formation en archivistique puisse se développer de manière à améliorer les compétences des agents du service qui ne sont pas tous véritablement préparés au traitement des fonds modernes et contemporains.

Mme Jurbert et Mme Fourreaux ont assuré une matinée de formation à la gestion de leurs archives pour les intendants de collège du département. Un stage de trois jours a aussi été assuré pour un agent du service des maires.

4. Bâtiment et équipement

Les principaux travaux d'aménagement ont consisté dans la pose d'une rampe dans l'entrée et dans la prolongation du câblage informatique dans le cadre de la poursuite de l'informatisation de la salle de lecture et de l'accès des lecteurs à l'intranet.

II - CONSTITUTION DES FONDS, AIDE A L'ORGANISATION DE L'ARCHIVAGE

1. Entrées aux Archives

Les entrées aux Archives s'inscrivent à un **niveau moyen (245,65 mètres)** conforme au niveau des versements atteint ces dix dernières années (266 mètres en moyenne annuelle de 1997 à 2006). Les rentrées concernent surtout les périodes modernes (67,70 m) et contemporaines (120,95 m), tandis que les archives notariales se limitent à un petit fonds et à la récupération d'un fonds tombé en mains privées et revendiqué comme fonds public (5 m en tout), que les dépôts d'archives communales et de syndicats intercommunaux sont d'importance moyenne (12,50 m) et que la bibliothèque se maintient à son niveau habituel.

Les documents entrés aux Archives se décomposent de la manière suivante :

- archives publiques : 209,95 m
- archives privées : 12,50 m
- bibliothèque : 23,20 m

Les entrées d'archives publiques les plus notables sont les suivantes :

- Services du Conseil Général et Etablissements Publics Départementaux :
 - Service des Bâtiments départementaux (20,30 m)
 - Service Education et Enseignement supérieur (9,30 m)
- Services déconcentrés de l'Etat à compétence départementale :
 - Préfecture, Direction des actions interministérielles (8,40 m)
 - DDE, subdivisions de Fumay et Rocroi (9,40 m)
 - Tribunal de Grande Instance de Charleville (31,00 m)
 - Tribunal d'instance de Fumay (10,50 m)
 - Tribunal de commerce de Charleville –Mézières (37 m)
- Communes :
 - Dépôt de 10 communes (14,20 m)
- Archives privées :
 - Archives de l'association loisirs Ardennes accueil (10 m)

2. Eliminations

La poursuite de la politique systématique d'éliminations a permis de détruire **291,10 mètres de papiers périmés**, soit un métrage un peu plus faible que la moyenne des dix dernières années. Les tris ont porté surtout sur les pièces de dépense de la DISA (137 m), le bureau du patrimoine (19,80), le bureau de l'urbanisme de la préfecture (17,50 m), la trésorerie générale (32,20 m) et des dossiers de clients de notaires de Carignan (30 m).

Pour la sixième fois depuis 1997, le bilan entrées/ sorties présente cette année un **solde négatif (42 m)** contre un solde positif de 196,50 m en 2005. De ce fait, la récupération nette d'espace accomplie depuis 1997 (1 117,15 m) est telle que le métrage occupé fin 2006 est très nettement en dessous du seuil atteint fin 1996. Au-delà de ce bilan positif de prolongation de la durée des magasins, il est néanmoins permis de s'interroger sur l'importance des pièces périmées versées antérieurement aux Archives (plus de 27% des rayonnages occupés) et sur la politique de collecte qu'il convient de réserver aux seuls documents à valeur historique conformément aux textes réglementaires.

3. Aide à l'archivage

L'aide à l'archivage se traduit par le passage d'un ou plusieurs agents des Archives dans les communes et les administrations pour préparer des versements ou pour conseiller lors des tris préalables.

L'année 2006 a vu la poursuite de la politique systématique d'intervention dans les archives communales lancée en 1998, qui devrait permettre le traitement de l'ensemble de ces fonds en une dizaine d'années. Priorité est donnée aux communes ayant des projets d'aménagement de leurs locaux car l'expérience montre que ces rénovations peuvent avoir des conséquences catastrophiques pour les archives.

Les interventions effectuées répondent à un triple objectif : éliminer la totalité des pièces périmées, effectuer le dépôt réglementaire des archives anciennes, donner une formation au moins sommaire aux secrétaires de mairie.

10 communes (9 de moins de 2 000 habitants, et 1 de plus de 2 000 habitants) soit 14 fonds ont ainsi bénéficié d'une intervention des Archives pour une durée totale de près de **254 heures**, soit une moyenne de près de 25 heures par commune. A cela s'ajoutent l'assistance technique (4 h) aux Petites Armoises après l'incendie de la mairie et une matinée de formation pour les agents de Fumay (3 h). Les actions en commune sont appréciées des collectivités qui ne savent pas comment résorber l'arriéré et dont les demandes d'interventions de notre part sont en progression. Le président de l'association des maires a ainsi sollicité pour 2007 l'intervention des Archives dans sa commune.

III - CONSERVATION MATERIELLE

1. Occupation de l'espace

Les éliminations et la restructuration effectuées ces dix dernières années permettent de disposer d'un **tableau d'occupation** de l'espace **plus précis** que dans le passé. Après diverses opérations de rationalisation de l'espace et d'éliminations, les Archives disposent en fin d'exercice, avec le solde négatif de l'année, de **6 133,10 m** de **tablettes vides**. Celles-ci sont toutefois dispersées dans les divers magasins et seule la seconde salle de l'étage B1 offre des rayonnages vides d'un seul tenant pour accueillir les versements contemporains et cet espace pourrait rapidement se remplir du fait de versements en attente.

2. Conditionnement

234,15 mètres de documents ont été conditionnés, sous boîtes, à l'occasion de leur classement : séries modernes et contemporaines, archives communales, hospitalières, notariales, archives d'entreprises, bibliothèque historique et administrative.

602 bobines de microfilms réalisées dans l'année ont été placées dans des boîtes de protection.

3. Reliure, restauration, microfilmage

30 volumes ont été reliés à l'extérieur, et sept ont fait l'objet d'une restauration légère. La politique systématique de restauration de documents, lancée en 1998, a été poursuivie cette année pour un montant total de **28 498 €**. Priorité a été donnée au traitement de documents dont le mauvais état interdisait la communication au public : minutiers de Mouzon, de Mézières et de Revin dans le cadre d'un programme pluri-annuel, et liasse de correspondance début XIXe siècle (4 832 feuillets).

L'atelier photographique a réalisé 4 576 mètres de microfilms tant pour le service que pour le public et dupliqué 10 636 mètres, tandis que 1 910 mètres ont été effectués par un service extérieur. Le métrage total des microfilms masters s'élève au 31 décembre 2006 à 93 865 mètres. Les deux grandes opérations de microfilmage, lancées en 2001 afin de préserver des documents fragiles et fréquemment consultés ont été poursuivies : registres d'état civil postérieurs à 1890 (cantons de Chaumont-Porcien, Flize, Novion-Porcien, Omont et ville de Rehel) et reprise des microfilms Mormons de qualité défectueuse.

640 reproductions photographiques ont été réalisées tant pour les besoins du service que pour les lecteurs.

IV - ACTION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

1. Traitement des fonds

355,40 mètres de documents, et 602 microfilms ont été traités dans l'année tandis que 291,10 mètres d'archives périmées étaient éliminés à l'occasion de tris. Les traitements ont surtout concerné les séries modernes (31,85 m) et contemporaines (203,50 m), les archives notariales (46,90 m), les archives communales (25,70 m), les archives privées (19,35 m) et la bibliothèque historique et administrative (23,20 m). Un recensement toutes séries des sources relatives à la guerre 1914-1918 a également été réalisé dans le cadre d'une enquête regroupant archivistes et historiens sur les départements de la zone de front.

Les classements s'inscrivent dans la moyenne des dix dernières années (près de 348 m). **49 répertoires** représentant **623 pages** dactylographiées ou informatisées et 6 fichiers (4 837 fiches) ont ainsi été mis en service.

Le bilan des documents traités s'établit par série de la manière suivante (métrage après éliminations) :

| SERIES ET FONDS | METRAGE | INSTRUMENTS DE RECHERCHE |
|---|----------|--------------------------|
| - fiches d'indexation du service | | 542 fiches |
| - archives notariales (3 E) | 46,90 | 27 pages |
| - archives communales déposées (E dépôt) | 25,70 | 189 pages |
| - syndicats intercommunaux | 2,10 | 5 pages |
| - archives hospitalières (H dépôt) | 2,80 | 7 pages |
| - documents et fonds d'origine privée (J) | 19,35 | 44 pages et 15 fiches |
| - diverses sous-séries modernes | 31,85 | 48 pag. et 204 fiches |
| - divers versements contemporains (W) | 203,50 | 243 pg. et 1076 fiches |
| - bibliothèque et périodiques | 23,20 | 3 000 fiches |
| - 1 Mi, 2 Mi, 10 Mi | | 5 pages |
| répertoire des sources 1914-1918 | | 55 pages |
| Total | 355,40 m | 623 p. et 4 837 fiches |

Les Archives continuent à faire l'objet de nombreuses sollicitations tant dans le domaine des recherches scientifiques que dans celui des recherches administratives (257 recherches).

2. Communications

1 387 lecteurs ont consulté **30 235 documents** en salle de lecture traduisant la croissance régulière constatée ces dernières années (1 139 lecteurs et 19 052 documents en 1997). La fréquentation du service est à mettre en grande partie au compte des recherches généalogiques et des recherches dans la presse : 21 404 microfilms, représentant 70,8 % du total des communications, ont en effet été consultés. Les consultations concernent également 6 803 documents d'archives originaux (22,50 %) et 2 028 ouvrages, revues et journaux (6,70%).

On constate une stabilité de la fréquentation du service par les services administratifs (43 lecteurs) et par les chercheurs scientifiques (39) qui s'inscrivent néanmoins dans une moyenne basse, conséquence des modifications du cursus dans l'université. Mais elle tient aussi à des demandes nouvelles, dans des domaines variés, émanant d'un public non formé ce qui nécessite le plus souvent pour le service une assistance lourde, notamment en ce qui concerne les personnes fréquentant les Archives pour la recherche ou la défense de leurs droits (73 personnes, soit 5,2% du public).

Les **demandes de dérogation** aux règles de communicabilité des archives connaissent une **certaine stabilité** depuis quelques années (63 demandes instruites et accordées portant sur 115 documents). Elles concernent surtout des recherches sur les dossiers militaires pendant la première mondiale (75 documents).

Les recherches par correspondance connaissent une certaine retombée en raison de la forte diminution des demandes d'attestations de travail par les Polonais pendant la

dernière guerre. Elles s'inscrivent néanmoins dans une moyenne haute : 257 (contre 165 en 1965) dont 113 scientifiques et 144 administratives.

3. Service éducatif

Le service éducatif est animé par M. Jean-Pierre Marby, professeur d'histoire bénéficiant de 4 heures de décharge, qui organise des expositions et accueille les classes et les groupes souhaitant visiter les Archives et travailler sur des documents originaux.

Trois classes (50 élèves) sont venues visiter le service et effectuer des travaux sur documents (1 classe de primaire, 1 classe de collège et une classe de lycée).

Par ailleurs, 9 expositions itinérantes sur les 23 proposées ont été prêtées 11 fois pendant l'année à des établissements scolaires (dont un collège à l'occasion d'une journée « portes ouvertes »), au musée de l'Ardenne et à celui de la Forêt ainsi qu'à une association. Elles ont touché 1 107 scolaires et 2 628 personnes diverses soit au total **3 735 personnes**.

Le directeur et M. La Fay ont animé aux Archives une présentation des ressources offertes par les Archives à l'ensemble des documentalistes des collèges et des lycées du département.

4. Expositions

Dans le cadre d'un partenariat entre le département et la ville de Charleville-Mézières à l'occasion de l'année Mézières, les Archives et le service éducatif ont élaboré l'exposition « **Mézières : à la découverte d'une ville** » qui a été présentée du 16 novembre 2005 au 29 janvier 2006 au Musée de l'Ardenne. Cette exposition évoquant l'histoire de la ville à partir de documents d'archives était complétée par des objets de fouilles et de documents iconographiques du musée et d'éditions anciennes de la médiathèque. Elle a été visitée par 2 273 personnes dont 189 scolaires.

Cette exposition a donné lieu à la publication par la ville d'une plaquette de 25 pages reproduisant les panneaux en réduction.

Les Archives ont apporté leur collaboration à l'exposition « **Les Gonzague à Charleville, Nevers et Mantoue** » réalisée par le Musée de l'Ardenne à Charleville-Mézières (prêt de documents) et présentée de mai à décembre.

5. Autres activités culturelles

Le directeur des Archives départementales est membre de plusieurs commissions dans le domaine culturel (Jury pour le prix de la Résistance...). Elle a participé au jury de recrutement de l'agent mémoire de l'ONAC.

Le directeur a fait visiter les Archives aux élus et aux cadres du Conseil général (10 mars).

Les Archives sont le siège social de la Société d'Etudes Ardennaises qui y tient ses conférences mensuelles. Les Archives conseillent divers organismes locaux ou régionaux pour l'exploitation et la mise en valeur de leurs fonds, et plus généralement pour la sauvegarde du

patrimoine. Elles ont aussi pris une part active dans la préparation de manifestations culturelles : la route Guillaume de Saint-Thierry en lien avec plusieurs associations françaises et belges, et journées sur Michelet à Montcornet en collaboration avec l'Inspection académique, les communes de Montcornet et Renwez et plusieurs associations.

Les Archives participent à la **formation des généalogistes**. Le directeur des Archives a présenté le 15 mars les nouveautés aux Archives (fonds entrés, répertoires...) lors de l'assemblée générale d'Ardennes généalogie. Elle a assuré également la présentation des pages consacrées aux Archives sur le site Internet du Conseil général (15 octobre).

Le directeur des Archives a rencontré à Paris (université Paris IV-Sorbonne) le recteur Poussou, M. Ruggiu, professeur d'histoire moderne à l'université Bordeaux III) et deux autres universitaires pour définir le **programme de recherches** sur la population de Charleville (XVIIe-XXe siècles) et l'organisation d'un colloque sur ce sujet. Elle a participé à la réunion de lancement d'un guide des sources sur la Guerre de 1914-1918 à l'Ecole normale supérieure à Paris.

Le directeur des Archives a fait une conférence le 7 octobre sur les Protestants à Mézières aux XVIe et XVIIe siècles, dans le cadre du colloque tenu pour les 10^e rencontres Bayard à Charleville-Mézières (7 octobre). Elle a effectué la transcription des actes notariés en allemand sur la famille Dreyfus (XVIIIe-XIXe) pour le site Internet des Archives de France consacré au capitaine Dreyfus. Elle a assuré le conseil scientifique d'un livre en préparation sur Prague, effectué la recension des articles d'histoire religieuse pour la *Revue d'histoire de l'Eglise de France* et rédigé la préface d'un livre sur Fromy.

Elle a aussi poursuivi la **collaboration culturelle avec la Belgique**, lancée à Arlon en 2005, en présentant l'exposition sur les vitraux commémoratifs au centre culturel de Daverdisse (500 visiteurs) puis à la bibliothèque de l'université de Namur (950 visiteurs) en pendant d'une exposition sur les vitraux et monuments commémoratifs de Wallonie : un film réalisé à cette occasion a été diffusé sur la chaîne de la télévision régionale belge. Ceci a permis une prise de contact avec les Archives d'Etat de Namur. Elle a poursuivi la **collaboration historique avec l'Allemagne** en rencontrant des chargés de recherche de l'Institut historique allemand à Paris (sources sur la guerre de 1914-1918, émigration des huguenots), le responsable des archives de l'Eglise réformée française à Berlin et divers historiens.

L'année 2006 a connu également d'autres réalisations peu spectaculaires au quotidien, mais importantes, comme la montée en puissance du logiciel de gestion des archives (Thot) mis en service en janvier 2005, qui à terme va offrir à l'ensemble des utilisateurs des archives (service, administrations et chercheurs) des outils de recherche démultipliant les possibilités d'accès aux fonds. Dans le cadre de l'acte II de la décentralisation, a par ailleurs été lancée une action de grande ampleur sur trois ans pour le traitement de l'ensemble des archives des subdivisions de la DDE : éliminations, transfert aux Archives ou à la Direction des routes... La numérisation des 4 828 plans cadastraux a été achevée tandis qu'une nouvelle version, enrichie, des pages consacrées aux Archives sur le site Internet du Conseil général a été mise en ligne le 26 septembre. Ces deux dernières réalisations préfigurent ce qui va constituer un des dossiers de fond de l'exercice 2007 et des années suivantes, la diffusion d'archives numérisées sur Internet.

